



**Plan de travail 2017-2020
du comité confédéral des relations interculturelles**

Pour la CSN, l'immigration ne peut se résumer à une réponse aux problèmes économiques du Québec ou à l'arrimage mécanique des candidatures avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises. La vision CSN de l'immigration se veut humaniste et orientée vers l'intégration harmonieuse des personnes immigrantes dans leur société d'accueil. Cela suppose l'adoption de politiques assurant la pérennité du français, le respect des droits de la personne et l'élimination du racisme et des différentes formes de discrimination.

La réforme du système d'immigration entreprise par le gouvernement libéral depuis 2014 ne pointe malheureusement pas dans ce sens, celui-ci semblant accorder la priorité à la seule prospérité économique au détriment de toute autre considération. D'ailleurs, la récente volte-face du gouvernement concernant la consultation sur la discrimination systémique et le racisme en témoigne. En effet, cette consultation avait d'abord été confiée à la Commission des droits de la personne et des jeunes. Toutefois, la nouvelle démarche proposée serait essentiellement axée sur les besoins du marché du travail, écartant ainsi toute autre dimension relative aux droits de la personne et à la discrimination au-delà du monde du travail.

Les travaux du comité des relations interculturelles ont été rythmés par la réforme de la politique québécoise sur l'immigration tout au long du dernier mandat. Au cours du prochain mandat, le comité continuera bien sûr à suivre ces développements, mais il intensifiera aussi les travaux amorcés en vue de mieux soutenir l'action syndicale en matière d'intégration professionnelle et syndicale des personnes issues de l'immigration et des personnes nées au Québec qui sont membres de minorités visibles ou culturelles.

Ces travaux se dérouleront sur plusieurs plans, autour de cinq grands axes : l'éducation syndicale, les politiques gouvernementales, le rôle des employeurs, le rôle de nos syndicats et l'information du grand public. Chacun de ces axes poursuit un but précis :

1. Éducation syndicale :
Sensibiliser le mouvement CSN aux enjeux liés à l'immigration et contrer la montée du racisme contre les minorités visibles et ethnoculturelles.
2. Rôle des syndicats :
Améliorer nos services aux personnes issues de l'immigration et aux membres des minorités visibles.
3. Rôle des employeurs :
Amener les employeurs à agir davantage en matière d'intégration des personnes issues de l'immigration et des membres des minorités visibles.
4. Politiques gouvernementales :
Influencer les politiques gouvernementales en ce qui concerne le marché du travail et les droits de la personne.
5. Information du public :
Faire connaître les positions de la CSN et contribuer à l'éducation du grand public.

Le tableau qui suit présente en détail les buts, objectifs et actions proposées pour chacun des axes du plan de travail.

Plan de travail 2017-2020

	Buts	Objectifs	Actions proposées	Responsables	Échéancier
1	Sensibiliser le mouvement CSN aux enjeux liés à l'immigration	Offrir de la formation politique aux dirigeantes et dirigeants du mouvement	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations aux réunions du conseil confédéral - Blogues du président et de Véronique - Événement pour les dirigeantes et dirigeants syndicaux 	VP et SRT	En continu
		Offrir de l'information aux fédérations et aux conseils centraux	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des présentations - Tenir des kiosques 	SRT et comité	Sur demande
	Contre la montée du racisme contre les minorités visibles et/ou ethnoculturelles	Proposer des actions et des messages forts au mouvement CSN	<ul style="list-style-type: none"> - Souligner et expliquer des événements tels que la journée contre le racisme, la journée des migrants, la journée des réfugiés, le mois des Noirs, etc. 	VP et SRT	Annuellement (21 mars, 18 décembre, 20 juin, mois de février)
2	Améliorer nos services aux personnes issues de l'immigration et aux membres des minorités visibles	Offrir des outils d'information et d'éducation aux syndicats	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer la brochure CSN par une trousse de feuillets thématiques et téléchargeables - Produire une présentation PPT - Faire connaître le matériel produit par la Ligue des droits et libertés, Amnistie internationale, IRIPI, etc. 	SRT et comité	Printemps 2018
		Sensibiliser les exécutifs, les militantes et les militants ainsi que les autres comités sur le rôle des syndicats	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure un feuillet d'information dans la trousse sur la communication interculturelle - Colloque et feuillet sur la SST des immigrantes et immigrants 	SRT et 2 comités	Printemps 2019
		Susciter des candidatures de personnes issues des minorités ethnoculturelles dans les postes syndicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche-action sur la vie syndicale (protocole UQAM) 	SRT et comité	
3	Amener les employeurs à agir davantage en matière d'intégration	Faciliter la concertation des milieux de travail avec les groupes communautaires, les syndicats, les réseaux d'entraide et les autres comités CSN	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure un feuillet d'information dans la trousse au sujet des employeurs avec les contacts des groupes communautaires dans les régions - Encourager les réseaux d'entraide et les divers comités CSN à inclure un volet interculturel 	SRT et comité	En continu
		Promouvoir la francisation en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la concertation entre le comité et le réseau syndical pour la francisation 	SRT	En continu

	Buts	Objectifs	Actions proposées	Responsables	Échéancier
4	Influencer les politiques gouvernementales	Participer au Comité consultatif sur les personnes immigrantes (CCPI) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)	- Élaborer un portrait sur les obstacles systémiques et produire des avis pour le gouvernement	SRT et comité	En continu
		Faire valoir l'analyse et les positions CSN auprès du gouvernement lors des consultations publiques et à d'autres occasions	- Sur la discrimination systémique et le racisme - Sur des projets de loi (mémoires)	SRT et VP	Automne-hiver 2017-2018
5	Faire connaître les positions de la CSN et contribuer à l'éducation du grand public	Outiller les membres du comité confédéral sur les positions CSN	- Suivi des éléments d'actualité et des législations - Distribution d'information par courriel, présentations lors de réunions du comité	SRT	En continu
		Participer à des activités sur la discrimination et le racisme sur le marché du travail	- Atelier au Festival des solidarités en septembre 2017 - Autres invitations et occasions à identifier	SRT et comité	En continu
		Participer à la Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS)	- Conférence de presse en septembre 2017 - Participation aux comités et aux activités de la TCRS	SRT et VP	En continu
		Encourager la participation des conseils centraux aux salons sur l'immigration ou à d'autres événements régionaux similaires	- Salon à Montréal en juin 2017 - Événements régionaux à identifier	VP et comité	Annuellement

Membres du comité fédéral des relations interculturelles

- Denis P. Beaudin
STT de Gurit-CSN (Conseil central de l'Estrie)
- Andrée Bergeron
STT du Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail
(Conseil central du Cœur du Québec)
- Rama Diallo
STT Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CCMM)
- Kai Lee
SE de soutien de l'université Concordia secteur technique (FEESP)
- André Miousse
Syndicat des travailleuses et travailleurs de Graymont (FIM)

La responsable politique est :

- Véronique De Sève, vice-présidente de la CSN

Le comité est appuyé dans ses travaux par :

- Mireille Bénard, adjointe au comité exécutif de la CSN
- Marie-Hélène Bonin, conseillère syndicale, Service des relations du travail de la CSN